Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de

Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 33 (1904)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Récapitulation.

						1	904						1903			
Agents de l	exploitation			2256,	soit	par	kilom.	-ligne	8,17	2033,	soit	par	kilom.	-ligne	7,36	
Journaliers				1658,	17	,,	.,,	"	6,01	1616,	"	. 11	. ,,	77	5,85	
		To	tal	3914,	soit	par	kilom	ligne	14,18	3649,	soit	par l	kilom	ligne	13,21	

III. Finances.

Au cours de l'exercice 1904 nous nous sommes procuré de nouveaux capitaux en aliénant pour la caisse de secours des fonctionnaires et employés une tranche de fr. 700 000. — de notre emprunt $4^{\,0}/_{0}$.

Bilan annuel.

Le capital-actions au chiffre de	fr. 50 000 000. —
ni le capital-subventions de	. fr. 119 000 000. —
n'ont varié; ils ne nous suggèrent par conséquent aucune obs	servation.
	. fr. 121 030 000. —
s'est accru de la somme susindiquée de	fr. 700 000. —
dont il faut déduire l'annuité d'amortissement de 1904 .	" 420 000. —
	soit de " 280 000. —
et comportait à la clôture de l'exercice 1904	. fr. 121 310 000. —
dont fr. 118 910 000. — de l'empru	int 3 1/2 0/0
, , 2 400 000 , ,	
Les obligations 4 % sont intégralement assignées à la	
et employés.	
Les capitaux actions, obligations et subventions s'él	evaient donc au
31 décembre 1904 à	. fr. 290 310 000. —
formant avec le fonds de construction	. , 1114 902. 25
	le total de fr. 291 424 902. 25
D'autre part il a été dépensé:	
pour chemin de fer et installations fixes	fr. 258 545 858. 64
" matériel roulant	"
" mobilier et ustensiles	<u>, 2 954 151. 84</u>
total pour le compte de construction	fr. 285 500 543. 31
pour les travaux ci-après inachevés à la clôture de	
l'exercice 1904:	
seconde voie Immensee-Brunnen . fr. 3 029 654. 42	
constructions diverses, coût effectif " 823 133. 81	
A reporter fr. 3852788. 23	fr. 285 500 543. 31 fr. 291 424 902. 25

Report fr. 3 852 788. 23 fr. 285 500 543. 31	fr. 291 424 902. 25
toutefois on a inscrit au compte	
de profits et pertes de 1903	
une réserve pour amortissements " 500 000. —	
de sorte que les constructions ina-	
chevées ne figurent à l'actif du	
bilan que pour	
pour pertes de cours sur actions . fr. 2 970 150. —	
" pertes de cours et faux-frais sur	
obligations, pertes sur construc-	
tions et installations disparues	
fin 1903	
fr. 10 694 690. 78	
moins: l'annuité de 1904 remboursée	
suivant le plan d'amortissement de	
l'emprunt $3^{1/2}$ % fr. 420000 . —	
et l'amortissement	
extraordinaire de	
pertes de cours et	
faux-frais sur le	
capital-obligations	
pour 1904 . " 1 000 000 — " 1 420 000. — " 9 274 690. 78	
	" 298 128 022. 32
	" 298 128 022. 32
Le compte de capital boucle ainsi au 31 décembre 1904 par un solde	
	,, 298 128 022. 32 fr. 6 703 120. 07
passif de	fr. 6 703 120. 07
passif de	fr. 6 703 120. 07
passif de	fr. 6 703 120. 07
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62.	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit:	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25 , 445. 15
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde"	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25 , 445. 15
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation Le compte des approvisionnements embrassait au 31 décembre:	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation Le compte des approvisionnements embrassait au 31 décembre:	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25 445. 15 3 900. 05
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation Le compte des approvisionnements embrassait au 31 décembre: 1904 a) compte des matériaux	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation Le compte des approvisionnements embrassait au 31 décembre: 1904 a) compte des matériaux fr. 2 199 580. 84 b) compte des pièces de rechange pour locomotives, voitures fourgons et magents	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25 445. 15 3 900. 05 1903 fr. 2 226 092. 53
La situation des titres et valeurs comportait au 31 décembre 1904 fr. 1 les détails voir page 62. Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles a été grevé de fr. 11 au bilan pour une somme de fr. 507 154. 20 (1903: fr. 495 628. 75); ce montan concerne exclusivement nos immeubles d'Erstfeld et se répartit comme suit: Exécution d'escaliers en pierre dans le bâtiment de service dit supérieur Travaux de transformation dans le rez-de-chaussée de la maison "zur Linde" Installation de l'éclairage électrique dans nos maisons d'habitation Le compte des approvisionnements embrassait au 31 décembre: 1904 a) compte des matériaux	fr. 6 703 120. 07 989 210. —; pour 525. 45 et figure t de fr. 11 525. 45 fr. 7 180. 25 445. 15 3 900. 05

Le compte des débiteurs divers contient les positions 1. Créances sur administrations étrangères:	suivantes:	
sur certaines entreprises de transport		fr. 337 942. 45
sur l'association suisse du matériel (en notre qualité d'adm		11. 551 542. 45
pour 1904)	inistration en charge	, 41 216. 59
sur diverses administrations suisses pour frais d'impressi	on at de nublicité	" 41 210. 59
	on et de publiche	" 11 877. 65
relatifs aux abonnements généraux	•	fr. 391 036. 69
2. Créances sur divers comptes de notre administrati	o n :	11. 551 050. 05
11001	. fr. 32 443. 37	
arriérés des bureaux des marchandises	. " 1411 049. 83	
soldes des comptes "ateliers" et "usine à gaz" .	. , 6 256. 67	
solde du compte "approvisionnements d'objets de consommation	E-FM	
compte pour "divers"		
dette de la caisse-maladie pour les ouvriers du service d	**	
surveillance et d'entretien de la ligne	. " 265. 26	" 1864777. 10
		fr. 2 255.813. 79
En ce qui concerne le <i>Passif du bilan</i> , la rubrique positions ci-après:	e "D. Dettes courar	ntes", comprend les
I. Titres et coupons échus	·	fr. 119 911. —
fr. 63 911. — coupons d'obligations et d'actions échus, mais	angora impayás:	
" 1000. — obligation dénoncée de l'emprunt 40/0 de 18		
" 55 000. — obligations 3 ½ 0/0 sorties au tirage.	O I ,	
fr. 119 911. —		
<u>u. 119 911. —</u>		
La rubrique "Créanciers divers", au montant de ci-dessous:	fr. 220 241. 86, ren	ferme les positions
fr. 174 987. 86 créances des entreprises de transport;	a Ex ad	
" 40 546. 73 créances de la caisse de secours et de la cai magasins, dépôts et ateliers;	isse-maladie pour les o	uvriers des stations,
3 670 16 grange du fonda nous actos áminentas		
1 037 11 créances de hanques		
fr. 220 241. 86.		
Le fonds de renouvellement, qui s'élevait le 1er janvie	er 1904 à	fr. 8 630 219. 92
s'est accru en 1904 du versement dit ordinaire prévu à l'		
1 des statuts du 2 décembre 1895, abstraction faite de la		
ce versement comporte:		
a) fr. 1000. — par kilomètre pour une longueur d	e	
construction de 272,588 km	. fr. 272 533. —	
b) 4 % des recettes brutes de 1904 sur transports pa	r	
chemin de fer, soit de fr. 22 600 641. 24	. " 904 025. 67	" 1 176 558. 67
그는 이 사는 사람들이 하나는 이 맛이게 어떻게 된다.		fr. 9 806 778. 59

Report fr. 9 806 778. 59

1. Pour le renouvellement de la superstructure moins : valeur du matériel neuf superflu, restitué à l'Economat 9511.65 fr. 544 746.41 2. Pour le renouvellement du matériel d'exploitation : remplacement du floyer extérieur des locomotives A ³/5 n°² 203, 204, 206, 208 et 210, de boites à feu. tubes bouilleurs et bandages de locomotives, voitures et wagons; valeur du wagon G B, Gl ⁸¹ n° 2551 démoli à Montigny (Alsace-Lorraine) et qui ne sera pas remplacé fr. 721 293.50 Moins: le produit de la vente de vieux matériel: superstructure fr. 83 585.91 matériel d'exploitation	En revanche, il a été prélevé sur ce fonds:						
Pestitué à l'Economat 1, 2, 3, 1, 1, 65 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	1. Pour le renouvellement de la superstructure	fr.	554 258	3. 06			
2. Pour le renouvellement du matériel d'exploitation : remplacement du foyer extérieur des locomotives A % nos 203, 204, 206, 208 et 210, de boîtes à fent tubes bouilleurs et bandages de locomotives, voitures et wagons; valeur du wagon G B, G ^{RI} nº 2581 démoli à Montigny (Alsace- Lorraine) et qui ne sera pas remplacé Total 293, 50		"	9 511	. 65			
remplacement du foyer extérieur des locomotives A ³/5 n°s 203, 204, 206, 208 et 210, de boites à feu, tubes bouilleurs et bandages de locomotives, voitures et wagons; valeur du wagon G B, Gl ⁸¹ n° 2581 démoli à Montigny (Alsace- Lorraine) et qui ne sera pas remplacé			544 746	5. 41			
Moins: le produit de la vente de vieux matériel: superstructure fr. 83 585. 91 matériel d'exploitation fr. 80 585. 91 matériel d'exploitation fr. 80 585. 91 matériel d'exploitation fr. 80 585. 91 matériel d'exploitation fr. 9,209,594. 75 fr. 9,209,594. 75	remplacement du foyer extérieur des locomotives A ³ / ₅ n ^{os} 203, 204, 206, 208 et 210, de boîtes à feu, tubes bouilleurs et bandages de locomotives, voitures et wagons; valeur						
Moins: le produit de la vente de vieux matériel: superstructure	Lorraine) et qui ne sera pas remplacé	77	176 547	. 09			
superstructure		fr.	721 293	3. 50			
Matériel d'exploitation 1 décembre 1904 124 109. 66 1 decembre 1904 1 dece	Moins: le produit de la vente de vieux matériel:	4.					
Le fonds de réserve prévu aux art 17 et 18 des statuts est resté à son chiffre maximum de deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêts dérivant de la responsabilité civile en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, pages 45 et 46. Le compte de capital a subi les modifications suivantes: Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de francs, du 1er octobre 1899 fr. 700 000. — Prélèvements sur le produit de l'exploitation , 1 456 230. 81 Somme extournée du compte des constructions inachevées et colloquée au compte de construction , 88 600. 02 Excédent des recettes fr. 2 683 673 91 Aux dépenses: Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 ½ % de 125 millions de francs, X° annuité 1904 fr. 420 000. — Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevées en 1904 n. 1 236 656. 58 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées n. 880 551. 55 Dépréciation d'installations n. n. 36 230. 81 n. 2 573 438. 94 Excédent de recettes fr. 110 234. 97 Après déduction du solde passif du compte de capital de l'exercice 1903 n. 6 813 355. 04	superstructure fr. 83 585. 91						
Le fonds de réserve prévu aux art 17 et 18 des statuts est resté à son chiffre maximum de deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêts dérivant de la responsabilité civile en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, pages 45 et 46. Le compte de capital a subi les modifications suivantes: Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de francs, du 1er octobre 1899 fr. 700 000. — Prélèvements sur le produit de l'exploitation . " 1 456 230. 81 Somme extournée du compte des constructions inachevées et colloquée au compte de construction . " 88 600. 02 Excédent des recettes fr. 2 683 673 91 Aux dépenses: Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 ½ % de 125 millions de francs, X° annuité 1904 . fr. 420 000. — Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1904 . " 1 236 656. 58 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées " 880 551. 55 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées " 880 551. 55 Dépréciation d'installations . " 36 230. 81 " 2 573 438. 94 Excédent de recettes fr. 110 234. 97 Après déduction du solde passif du compte de capital de l'exercice 1903 " 6 813 355. 04		"	124 109	. 66	"	597,183.	84
Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêts dérivant de la responsabilité civile en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, pages 45 et 46. Le compte de capital a subi les modifications suivantes: Aux recettes:	Situation du fonds de renouvellement le 31 décembre 1904				fr.	9,209,594.	75
fr. 700 000. —						*1	
fr. 700 000. —	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérê en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant	ages 4			espo	nsabilité ci	vile
Somme extournée du compte des constructions inachevées et colloquée au compte de construction	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérê en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes:	ages 4	15 et 46.				vile
de construction	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérê en matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes:	ages 4	15 et 46.		e 18	399	
Produits de ventes et reports	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêten matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de fr	ages 4	15 et 46.		e 18 fr.	399 700 000.	
Excédent des recettes fr. 2 683 673 91 Aux dépenses: Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 ½ % de 125 millions de francs, X° annuité 1904 fr. 420 000. Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1904 fr. 1236 656. 58 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées 880 551. 55 Dépréciation d'installations fr. 110 234. 97 Après déduction du solde passif du compte de capital de l'exercice 1903 fr. 6 813 355. 04	Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêten matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de fr	ages 4 ntes: rancs,	du 1 ^{er} (octobr	e 18 fr.	399 700 000. 1 456 230.	- 81
Aux dépenses : Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 ½ % de 125 millions de francs, X° annuité 1904 . fr. 420 000. — Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1904 , 1 236 656. 58 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées , 880 551. 55 Dépréciation d'installations , 36 230. 81 , 2 573 438. 94 Excédent de recettes fr. 110 234. 97 Après déduction du solde passif du compte de capital de l'exercice 1903 , 6 813 355. 04	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêten matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de france le produit de l'exploitation	ages 4 ntes: rancs,	du 1 ^{er} (octobr	re 18 fr.	700 000. 1 456 230. 438 843.	- 81 08
Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 ½ % de 125 millions de francs, X° annuité 1904	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêten matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de france de construction	ages 4 ntes: rancs, colloqu	du 1 ^{er} d	octobr mpte	re 18 fr. "	700 000. 1 456 230. 438 843. 88 600.	81 08 02
Après déduction du solde passif du compte de capital de l'exercice 1903 . " 6813 355. 04	deux millions de francs. Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêten matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de france de construction Somme extournée du compte des constructions inachevées et ce de construction Produits de ventes et reports .	ages 4 ntes: rancs, colloqu	du 1 ^{er} d	octobr mpte	re 18 fr. "	700 000. 1 456 230. 438 843. 88 600.	81 08 02
	Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêtent matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de from Prélèvements sur le produit de l'exploitation Somme extournée du compte des constructions inachevées et ce de construction Produits de ventes et reports Exconsidération de frances, X annuité 1904 Aux dépenses: Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de de 125 millions de frances, X annuité 1904 Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1904 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées Dépréciation d'installations	ages 4 ntes: rancs, colloqu cédent rr. n	du 1er de du 1er de au co des receprunt 3 de 420 000 1 236 656 880 551 36 230	mpte ettes /2 % 0. — 3. 58 1. 55	re 18 fr. " fr. "	700 000. 1 456 230. 438 843. 88 600. 2 683 673	81 08 02 91
	Quant à la réserve spéciale pour les dommages-intérêtent matière d'accidents, voir le compte de profits et pertes, par Le compte de capital a subi les modifications suivant Aux recettes: Emission d'obligations de l'emprunt 4 % de 10 millions de from Prélèvements sur le produit de l'exploitation Somme extournée du compte des constructions inachevées et ce de construction Produits de ventes et reports Exc. Aux dépenses: Remboursement de capital suivant le plan d'amortissement de de 125 millions de francs, X° annuité 1904 Au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1904 Dépense de 1904 grevant le compte des constructions inachevées Dépréciation d'installations	ages 4 ntes: ranes, colloqu ceédent e l'em fr. xcéden	du 1er d	mpteettes /2 % 0 3. 58 1. 55	re 18 fr. " fr. fr.	700 000. 1 456 230. 438 843. 88 600. 2 683 673 2 573 438. 110 234.	94 97

		00.00	0 00	
	Nous donnons ci-après la spécification des produits de ventes et reports, f			×
	. Produit de la revente de terrains	fr.	2 637. 6	6
2	. Produit de la vente des deux guérites de transformateurs à Arth/Goldau .))	6 746. –	-
3	. Remboursement par les chemins italiens de la Méditerranée du coût de la			
	paroi pignon démolie dans la remise italienne à locomotives de la gare de			
	Chiasso	"	750. -	-
4	. Valeur du pont-bascule transféré de la station de Steinen à celle de Faido	,,	2 955. 6	5
	. Valeur du disque électrique provenant des anciens appareils signaleurs de			
	Bellinzona et remployé à Faido	"	1 300. –	
6	. Valeur des deux sémaphores à 2 ailes provenant des anciennes installations			
	de Bellinzona et cédés à la réserve (exploitation)	"	824	_
7	. Valeur d'objets d'inventaire de la station de Bühl restitués à l'Economat .		935	-
	3. Amortissement de la moins-value sur la vente des guérites de transformateurs	77		7
	à Arth/Goldau fr. 4680.			
	2. Amortissement du coût des fondations du pont-bascule			
E	44.1.1.00.4.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.		•	
10	transféré de Steinen à Faido " 503. —			
10	Amortissement de la valeur des cabinets d'aisances primi-			
	tifs de l'école d'Erstfeld			
11	. Amortissement de la valeur des anciens cabinets d'aisances			
	des stations d'Airolo, Ambri-Piotta et Rodi-Fiesso . " 1240. —			11
	2. Amortissement du coût d'une canalisation à Ambri-Piotta " 619. 60			
13	3. Amortissement de la valeur de l'ancien bâtiment de			
	service au sud de la gare de Bellinzona			
14	1. Amortissement de la valeur de parties intégrantes des			
	anciens appareils signaleurs de Bellinzona " 4 206. 11			
18	5. Amortissement du vieux potager du buffet de Bellinzona " 520. —			
10	3. Amortissement de la valeur de l'ancienne ligne télé-			
	graphique de Bellinzona à Giubiasco " 2 115. 75			
1	7. Amortissement des parties métalliques retirées lors du			
	renforcement des ponts (1e voie) d'Immensee à Fluelen			
	en 1904	fr.	64 199. 9	96
1	8. Montant des positions éliminées du compte de construction de 1903 sur			
	l'ordre du Conseil fédéral	77	3 417. \$	95
1	9. Amortissement de la valeur d'inventaire du wagon démoli G. B. G ^{R1} n ⁰ 2581	27	4 383. 8	80
	0. Coût de 3 lampes à arc éliminé du compte de construction de 1903	"	450.	
	Total	fr.	88 600. 0	02
	La position ,, dépréciation d'installations" comprend:	f.	64 199.	96
	es chiffres 8 à 17 des produits de ventes et reports	fr.	04 100.	<i>3</i> 0
n	noins: Valeur des matériaux remployés provenant de la démolition de l'ancien			
	bâtiment de service de Bellinzona (chiffre 13 ci-dessus) fr. 21 000. —			
	Valeur du vieux fer restitué à l'Economat, provenant			
	des renforcements de ponts et de la démolition d'appareils			
	d'enclenchement		3 3	
	A reporter fr. 25 183. 15	fr.	64 199.	96

	Report	fr.	25 183. 15	fr.	64 199. 96
Bonification des ateliers de construction	de Bruchsal				
pour parties intégrantes d'appareils d'encle	nchement et				
de bloc, reprises par eux	<u>.</u>	77	2 786. —	17	27 969. 15
				fr.	36 230. 81

Compte de profits et pertes.

Recettes.

			1904	1903
1. Solde actif au 1er janvier			fr. 601 400. 10	fr. 511 278. 72
2. Excédent des recettes d'exploitation .			,, 9 968 222. 77	, 10 122 348. 74
3. Produit de capitaux disponibles .			" 21 2 923. 99	9 , 285 695. 93
4. Intérêt de capitaux employés à la constr	uction	de		
nouvelles lignes			, 33 382. 02	, 171 962. 60
5. Produit d'entreprises accessoires				<u>-</u> ' '
6. Sommes prélevées sur les fonds spéciaux			" 597 183. 8 4	" 534 914. 58
7. Recettes diverses			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	" 316 134. 05
			fr. 11 413 112. 78	fr. 11 942 334. 62
			50	
Déj	pense	es.	, and the second	

	1.	Solde passif				
	2.	Excédent des dépenses d'exploitation	•			_
	3.	Intérêts en comptes-courants et provisions .		fr. 16 506. 16	fr.	17 173. 01
	4.	Service des emprunts consolidés		" 4 247 875. —	"	4 217 818. 05
	5.	Perte sur l'exploitation d'entreprises accessoires		-		_
	6.	Amortissements		"	27	2 546 708. 72
1	7.	Versements dans les fonds spéciaux		" 1 676 558. 67	"	1 159 234. 68
	8.	Pour buts divers		. <u>.</u>		
	9.	A la disposition des actionnaires	•	" 4 015 942. 14	"	4 001 400. 16
				fr. 11 413 112. 78	fr. 1	1 942 334. 62
				-		

Pour la comparaison des rubriques de recettes et de dépenses des exercices 1903 et 1904, il importe de rappeler que les travaux de transformation de la gare de Lucerne ont été décomptés en 1903, circonstance qui a influé sur les chiffres 3, 4 et 7 des recettes, de même que sur le chiffre 6 des dépenses (voir rapport de 1903, pages 44 et suiv.).

Nons faisons suivre cette remarque générale des quelques observations ci-après:

Recettes.

Ad 2. Excédent des recettes d'exploitation. Quant à cette rubrique, nous renvoyons à la page 53 des comptes annuels.

- Ad 3. Produit de capitaux disponibles. Voir plus haut la remarque générale.
- Ad 4. Intérêt de capitaux employés à la construction de nouvelles lignes. Il est à prévoir que cette recette ne reparaîtra plus dans le compte.
 - Ad 7. Recettes diverses. Voir plus haut la remarque générale.

Dépenses.

Ad 6. Amortissements:

- a. Amortissements de capitaux. Ainsi que le prescrit le plan d'amortissement de l'emprunt $3^{1}/2^{0}/0$, fr. 420 000.— ont été remboursés le 30 septembre 1904.
- b. Dépenses à amortir. Notre bilan au 31 décembre 1903 contient encore le chiffre notable de fr. 10694690. 78 pour non-valeurs.

Dans son rapport sur la gestion en 1904 de la division des chemins de fer, le Conseil fédéral suisse fait ressortir l'importante augmentation de notre quote d'amortissement, mais il ajoute: "à fin 1903, les dépenses à amortir s'élevaient encore approximativement à 10,5 millions ou à 20% du capital-actions de la compagnie". Nous affectons derechef à l'amortissement de ces non-valeurs une somme d'un million de francs.

- c. Diminutions de l'actif. La dépréciation d'installations (pos. 8 à 17 des "produits de ventes et reports", pages 43 et 44 de ce rapport) se chiffre par fr. 36 230. 81, somme qui ne saurait être taxée de considérable, de sorte que nous renonçons à recourir, pour son amortissement, à la réserve de fr. 500 000. créée en 1903.
- Ad 7. Versements dans les fonds spéciaux. Les pages 41 et 42 contiennent déjà toutes les données nécessaires sur les versements dans le fonds de renouvellement et sur le fonds de réserve prévu aux art. 17 et 18 des statuts. Nous devons revenir ici sur notre exposé (page 30) relatif à la dénonciation de la convention pour l'assurance collective contre les accidents et dans lequel nous avons expliqué entre autres pourquoi on ne peut songer à avoir recours à une société d'assurance. Nous possédons un fonds de réserve de fr. 2 000 000. —, "destiné à faire face aux accidents ayant une gravité exceptionnelle et dont les conséquences financières pourraient grever trop lourdement les résultats de l'exploitation d'une année". Il est hors de doute qu'en cas aussi d'accidents graves engageant la responsabilité civile ce fonds doit être mis à contribution. A côté de ce fonds, la convention du 5 septembre 1885 sur la responsabilité collective en matière de dommages-intérêts pour accidents de chemins de fer constituait une garantie fort importante contre les conséquences d'accidents risquant de grever trop lourdement le résultat de tel ou tel exercice. A défaut de cette convention, nous en serions jadis arrivés dans tous les cas, lors de l'augmentation à deux reprises du capital social, à relever le chiffre maximum de 2 millions de ce fonds et à nous rapprocher spontanément quelque peu des rigoureuses prescriptions légales d'autres Etats, aussi bien les recettes sur transports sont-elles également montées de 10 millions et demi à 22 millions et demi de francs.

La suppression au 1er octobre prochain de cette assurance collective nous force à chercher un équivalent, à tout le moins approximatif. Etant donné toutefois que la dissolution de notre compagnie n'est plus très éloignée, nous avons renoncé à la procédure compliquée d'une revision des statuts sociaux. L'art. 631, second alinéa, du code fédéral des obligations nous fournit un moyen beaucoup plus simple et rapide; en voici le texte:

"Si la consolidation de l'entreprise l'exige, l'assemblée générale a le droit, avant toute distribution de dividendes, de constituer des réserves, même en dehors des prélèvements prévus par les statuts."

Nous basant sur cette disposition nous inscrivons au compte de profits et pertes un versement extraordinaire de fr. 500 000. — constituant une réserve spéciale pour la responsabilité dérivant d'accidents de chemins de fer (voyageurs et tierces personnes).

Le Conseil d'administration aura à décider si ce fonds de réserve également doit se composer de titres et être administré séparément du reste de la fortune sociale; à défaut de décision à cet égard, le fonds ne sera pas administré à part. Demeurent réservées de même, pour toute augmentation de cette réserve spéciale, les résolutions de l'assemblée générale.

Ad 9. A la disposition des actionnaires: fr. 4015942. 14. En maintenant le dividende au taux adopté depuis quatre ans de fr. 34. — par action, on obtient un solde de fr. 615942. 14.

Nos propositions sont conçues en ces termes:

1° Les comptes annuels de l'exercice 1904 ainsi que le bilan de la compagnie du chemin de fer du Saint-Gothard, bouclé au 31 décembre 1904, sont approuvés et il est donné décharge à l'administration (Conseil d'administration et Direction) de sa gestion pendant l'exercice susmentionné.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

LUCERNE, le 27 Mai 1905.

Au nom de la Direction du chemin de fer du Saint-Gothard:

Sev. Stoffel.

Au nom du Conseil d'administration du chemin de fer du Saint-Gothard:

Le Président:

R. Abt.

Le Secrétaire:

Dr Furrer.